

81 - TARN

1^{er} octobre 1974. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Foyer de jeunes et d'éducation populaire de Terssac.** Objet : création d'activités éducatives, sportives et récréatives pour les enfants, les jeunes et les adultes. Siège social : Au Port, Terssac, 81150 Marssac-sur-Tarn.

82 - TARN-ET-GARONNE

1^{er} octobre 1974. Déclaration à la préfecture de Tarn-et-Garonne. L'association **Moto-Club montalbanais** transfère son siège social du café Comédie, place Lefranc-de-Pompignan, Montauban, au café de l'Industrie, place Lefranc-de-Pompignan, Montauban.

83 - VAR

1^{er} octobre 1974. Déclaration à la préfecture du Var. **Ring roquebrunois.** Objet : pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social : 2, avenue Gabriel-Périd, Roquebrune-sur-Signes.

86 - VIENNE

20 septembre 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Châtelleraut. **Association de défense des intérêts des propriétaires ou exploitants inclus dans le périmètre du remembrement de la commune de Thuré.** Objet : défendre les intérêts des propriétaires et exploitants devant la commission départementale et les juridictions administratives et judiciaires à l'occasion des opérations de remembrement. Siège social : chez M. Henri Vincent, Thuré.

20 septembre 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Châtelleraut. **Les Bruyères.** Objet : exercice de la chasse. Siège social : chez le président, M. Albert Gaury, Saint-Léger-de-Montbrillais.

88 - VOSGES

23 septembre 1974. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association de pêche et de pisciculture du personnel des Etablissements Michelin, à Golbey.** Objet : favoriser la pratique de la pêche et permettre la détente du personnel des Etablissements Michelin, à Golbey, par la mise en valeur et l'entretien d'un étang et de ses abords sis à Hadol. Siège social : 33, rue du Parc, Epinal.

89 - YONNE

30 septembre 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. **Association des ceintures noires de l'Yonne.** Objet : grouper les experts ceintures noires licenciés à la F.F.J.D.A. en vue de maintenir leur solidarité ; venir en aide à ses sociétaires qui auraient besoin d'assistance ; maintenir les traditions et l'esprit des arts martiaux pratiqués dans le cadre de la F.F.J.D.A. (Fédération française de judo et des disciplines associées). Siège social : 9, rue des Vignes, 89100 Saint-Clément.

92 - HAUTS-DE-SEINE

19 septembre 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. **Association de solidarité avec les travailleurs immigrés de Chaville (A.S.T.I.).** Objet : accueil et promotion des travailleurs immigrés. Siège social : 39, rue Anatole-France, 92370 Chaville.

30 septembre 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. **Amicale des clubs de football des Hauts-de-Seine.** Objet : organiser des compétitions de football sur le territoire du département. Siège social : 61, rue Yves-Kermen, Boulogne-Billancourt.

2 octobre 1974. Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. **Amicale de protection civile (circonscription de Clamart).** Objet : aider, par des moyens appropriés, les membres de la protection civile de Clamart à remplir leur mission. Siège social : mairie de Clamart.

93 - SEINE-SAINT-DENIS

3 octobre 1974. Déclaration à la sous-préfecture du Raincy. L'association **Kano Judo Kai** modifie son objet : pratique de l'éducation civile et des sports et organisation des loisirs, et transfère son siège social de la salle Scohy, 1, rue Aristide-Briand, Aulnay-sous-Bois, au 56 bis, rue Roger-Lemaire, 93600 Aulnay-sous-Bois.

94 - VAL-DE-MARNE

21 septembre 1974. Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne. **Association de défense de Bonneuil-sur-Marne.** Objet : défense des intérêts des propriétaires menacés d'expropriation ou d'éviction pour la création d'un C.E.S. (avec son équipement sportif) sur le territoire de la commune de Bonneuil. Siège social : 19, rue du Soleil, Bonneuil-sur-Marne.

24 septembre 1974. Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne. **La Confédération des étudiants français en ergothérapie (C.E.F.E.)** transfère son siège social du 55, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, au centre pluridisciplinaire, université Paris-Val-de-Marne, avenue du Général-de-Gaulle, Créteil.

26 septembre 1974. Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne. **Amicale des locataires de la cité des Montagnards.** Objet : défense des intérêts des locataires sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme. Siège social : chez M. Bermond (Jacques), 6, allée Pierre-Gaspard (appartement 66), 94400 Vitry-sur-Seine.

26 septembre 1974. Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne. **Bibliothèque pédagogique des éducateurs du Val-de-Marne.** Objet : développer la connaissance des sciences de l'éducation. Siège social : école Anatole-France, 36, avenue Anatole-France, Villeneuve-Saint-Georges.

95 - VAL-D'OISE

1^{er} octobre 1974. Déclaration à la préfecture du Val-d'Oise. **Mireille Mathieu Fan-Club - France.** Objet : permettre un contact entre l'artiste Mireille Mathieu et ses admirateurs membres de l'association. Siège social : 40, voie de la Grange, 95150 Taverny.

1^{er} octobre 1974. Déclaration à la préfecture du Val-d'Oise. **Sauvegarde de la vallée du Sausseron.** Objet : rechercher et mettre en œuvre les moyens d'action pour sauvegarder la vallée du Sausseron des nuisances qui en altéreraient le patrimoine écologique, historique et artistique. Siège social : 9, rue de la Palaise, 95690 Nestles-la-Vallée.

2 octobre 1974. Déclaration à la préfecture du Val-d'Oise. **Association nautique d'animation et de recherche.** Objet : développer chez les jeunes et les adultes la connaissance de la faune et de la flore en milieu fluvial et maritime et, plus généralement, les modifications et les apports écologiques et économiques de ce milieu. Siège social : 11, rue Sainte-Agnes, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

3 octobre 1974. Déclaration à la sous-préfecture d'Argenteuil. L'association Maison de l'enfance du quartier Champagne change son titre, qui devient : **Maison de l'enfance André-Faradji.** Siège social : 6 et 8, rue du Bordelais, 95100 Argenteuil.

972 - MARTINIQUE

12 septembre 1974. Déclaration à la préfecture de la Martinique. **Association des provinces françaises de la Martinique.** Objet : resserrer les liens d'amitié entre les différentes associations représentant les provinces françaises de la Martinique ; organiser des galas folkloriques ; défendre le folklore. Siège social : chez le président, M. Gérard Capin, villa Kermad, plateau Fofo, Schœlcher, 97200 Fort-de-France.

974 - RÉUNION

30 septembre 1974. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Les Anciens de l'Île Rouge (A.I.R.).** Objet : exercice de tous les activités aboutissant à resserrer les liens d'amitié et de fraternité des Malgaches résidant à la Réunion (rencontres, sorties, bals, fêtes, etc.). Siège social : Le Butor, Saint-Denis.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret-loi du 12 avril 1939 et décret du 1^{er} juin 1939.)

23 septembre 1974. Déclaration à la préfecture de police. **L'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française** transfère son siège social du 36, rue Vivienne, 75009 Paris, au 3, cité Bergère, 75009 Paris.